



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

5 décembre 2023

Négociations salariales

La CFDT revendique une augmentation générale pour toutes les catégories professionnelles, Ouvriers, TAM et Cadres

La CFDT revendique une enveloppe globale d'augmentations à 7% (1% au-dessus de l'inflation et rattrapage des pertes de pouvoir d'achat liées à l'inflation)

Encore des résultats records au 1^{er} semestre 2023 :

- Résultat opérationnel courant de 14,1 milliards d'euros, en croissance de 11 %
- Bénéfice net de 10,9 milliards d'euros, en augmentation de 37 %
- Free cash flow industriel de 8,7 milliards d'euros, en hausse de 3,3 milliards d'euros

Depuis la création de Stellantis les résultats atteignent chaque année de nouveaux records. En revanche, les négociations salariales se soldent soit par un échec soit par une forte déception. La direction doit maintenant montrer une réelle considération et de la bienveillance en revalorisant le salaire de ses salariés.

Le SMIC : revalorisé de 4,03% en 2023 :

- +1,81% au 1^{er} janvier
- +2,20% au 1^{er} mai
- Pour rappel : +5,54% en 2022

Prévisions au 1^{er} janvier 2024 de l'ordre de 1,7%

Encore un 1^{er} semestre record :

- Chiffre d'affaires +12%
- Résultat opérationnel + 11%
- **Bénéfice net +37%**

Un déséquilibre grandissant entre les salaires des dirigeants/ les dividendes aux actionnaires et les salaires des salariés.

Aucune Prime PPV accordée cette année.



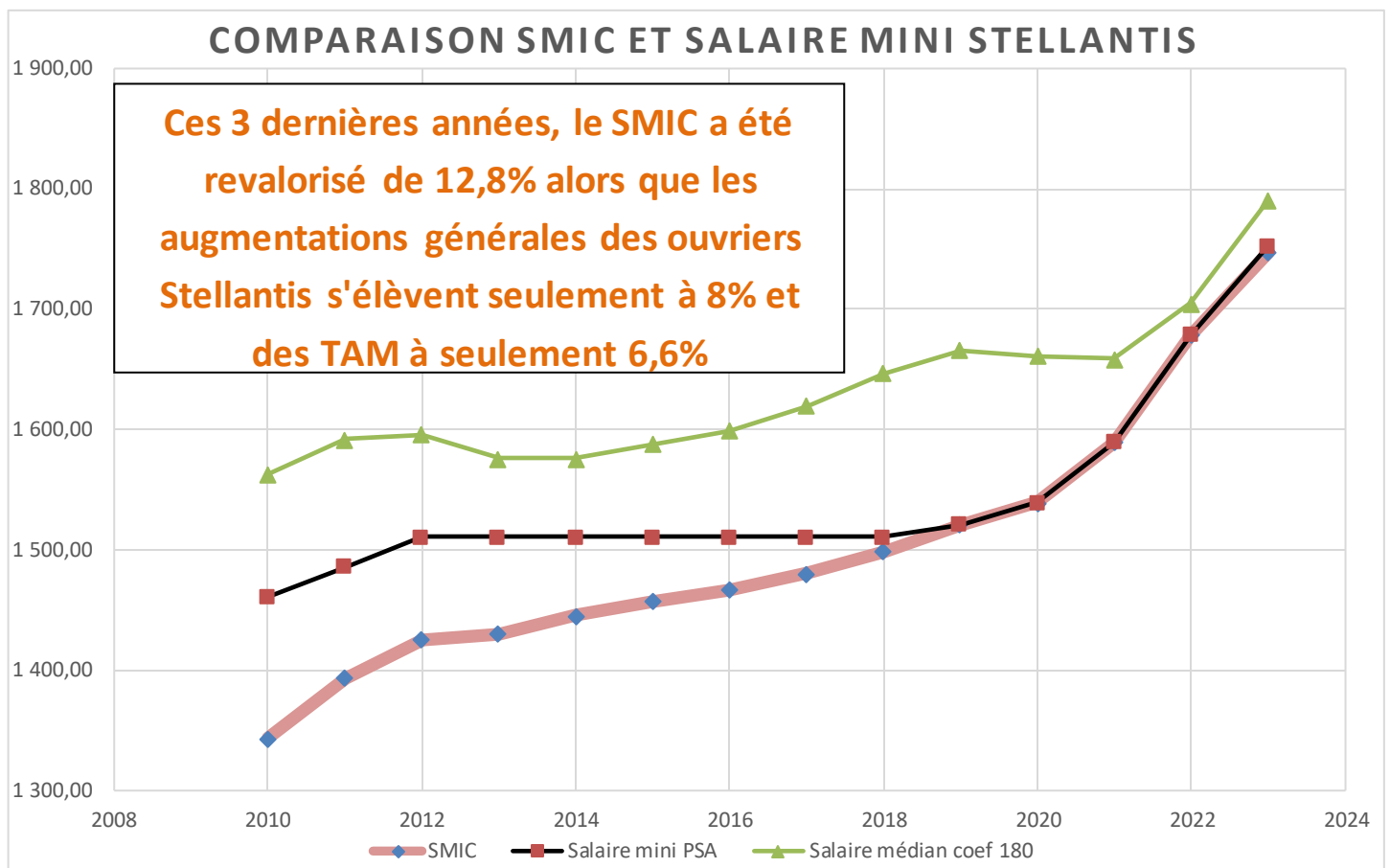
Pouvoir d'achat en baisse : salaires qui n'évoluent pas suffisamment au regard de l'inflation et au regard des bénéfices :

- Dernières négociations salariales pas au niveau
- Jamais d'augmentation générale pour les cadres.
- Les plus bas salaires rattrapés par le SMIC
- Un calendrier de versement trop sur fin d'année, accentuant la perte de pouvoir d'achat

Une inflation* pour 2023 de 3,9%. Les prix des produits de grande consommation vendus dans la grande distribution augmentent de 8,4 % sur un an.
*12 mois glissants hors tabac

Les primes ne sont pas la solution au problème d'inflation. Ce sont les salaires qu'il faut revaloriser.

Le SMIC mieux revalorisé que les salaires ouvriers Stellantis



Un talon pour les plus bas salaires

Le talon est une somme destinée aux plus bas salaires de l'entreprise (jusqu'au coef 200 par exemple). C'est une somme minimale d'augmentation en euros, supérieure à l'augmentation générale pour mieux protéger les plus fragiles. Cette mesure ne coûte pas cher à l'entreprise et pour la « subventionner », il faut peut-être plafonner le niveau d'augmentations des plus hauts salaires de l'entreprise.

La CFDT revendique également :

- Une revalorisation des primes de transport en raison du prix des carburants toujours très élevés.
- Une revalorisation de la prime de télétravail à 30€ en raison du coût transféré de l'entreprise vers le salarié.
- **Un calendrier d'application dès le début d'année, y compris pour les augmentations individuelles, sans glissement possible, et ce pour toutes les catégories.**
- Une revalorisation au niveau du pourcentage de l'enveloppe globale sur l'ensemble des primes, indemnités et gratifications : primes de poste, d'inconvénient d'horaire, astreinte, appel/rappel, déclics, prime équipement télétravail, etc....
- Poursuivre la possibilité de monétisation de 35h du compteur « Réserve Indemnisable » sans condition de critères.
- Revalorisation des barèmes déplacements courte durée et longue durée et de la prime de nuitée.
- Révision de la politique ventes collaborateurs : neufs et occasions, LLD. Les salariés doivent redevenir les ambassadeurs de la marque.